

Libre-échange

1 PRÉSENTATION

Libre-échange, dans le cadre des échanges entre deux ou plusieurs pays, situation dans laquelle les transactions commerciales ne sont pas soumises à des restrictions volontaires (droits de douane, quotas ou contrôle des changes, par exemple). Cette politique économique s'oppose au protectionnisme qui favorise la production industrielle ou agricole nationale par l'intermédiaire de contingents d'importation ou d'autres réglementations qui font obstacle à la circulation transfrontalière de marchandises.

2 LES PREMIÈRES DOCTRINES DU LIBRE-ÉCHANGE

Le commerce extérieur commença à faire l'objet d'une théorisation parallèlement à l'émergence des États-nations au cours du XV^e siècle. L'une des premières formes de politique économique, connue sous le nom de mercantilisme, a ainsi dominé l'Europe occidentale de 1500 à 1800 environ. ***Les partisans de cette politique œuvraient en faveur de l'unité nationale et d'un accroissement de la puissance de l'État. Selon eux, toute entité politique devait garantir sa pérennité par une accumulation de richesses, consistant essentiellement dans les métaux précieux (or et argent). Les pays qui ne possédaient pas de mines produisant ces métaux se les procuraient grâce à un surplus des exportations sur les importations, que permettait le strict contrôle du commerce extérieur par l'État.***

Au XVIII^e siècle en France, des voix s'élevèrent contre ce contrôle et aboutirent à la formulation de la première théorie du libre-échange par un groupe d'économistes, appelés les physiocrates, disciples de l'économiste François Quesnay. Les physiocrates affirmaient que la libre circulation des marchandises allait de pair avec le principe de la liberté naturelle. Si leurs idées n'obtinrent qu'un faible écho en France, elles exercèrent une influence importante sur l'économiste britannique Adam Smith, dont les théories sur le libre-échange contribuèrent au développement ultérieur de la politique commerciale en Grande-Bretagne.

Smith rejetait catégoriquement les fondements protectionnistes du mercantilisme. Selon lui, la richesse ne résidait pas dans les encaisses elles-mêmes mais dans les biens qu'elles permettaient d'acquérir. Par conséquent, l'interventionnisme réduisait la richesse des nations puisqu'il les empêchait

d'acheter le plus grand nombre possible de marchandises au plus bas prix. Grâce au libre-échange, chaque pays pouvait au contraire accroître ses richesses en exportant sa production aux tarifs les plus bas et en achetant des biens produits ailleurs à bon marché.

Smith prévoyait que chaque pays se spécialiserait dans la production et l'exportation de biens pour lesquels il bénéficiait d'un avantage absolu. Au début du siècle suivant, David Ricardo étendit cette analyse au principe plus général de l'avantage comparatif. Ricardo mit en évidence le fait que certaines nations ne bénéficiaient d'un avantage absolu sur aucune marchandise, mais qu'elles pouvaient malgré tout profiter du libre-échange en se consacrant à la production de biens sur lesquels elles possédaient un avantage comparatif. Ce principe est resté à la base de toutes les théories en faveur du libre-échange.

Ricardo affirmait que tous les pays partageraient les bénéfices du libre-échange. John Stuart Mill, philosophe et économiste anglais, montra par la suite que ces bénéfices dépendaient de l'importance de la demande réciproque en matière d'importations et d'exportations. Plus la demande d'exportations provenant d'un pays était forte par rapport à sa demande d'importations, plus ce pays tirerait des bénéfices du libre-échange. Il connaîtrait ainsi de meilleures conditions en termes d'échange, exprimées par le rapport entre les prix à l'exportation et à l'importation.

3 LA THÉORIE MODERNE DU LIBRE-ÉCHANGE

La théorie classique du commerce, telle qu'elle fut exprimée par Smith, Ricardo et Mill, avait pour objectif essentiel d'analyser les bénéfices des échanges commerciaux. La théorie moderne, au contraire, considère comme acquis le principe de l'avantage comparatif. Elle se concentre plutôt sur la base de l'échange et sur les différences en termes d'avantage comparé.

Pour les tenants de la théorie classique, ces différences résultaient des écarts de productivité entre les ressources, qui témoignaient en fait de l'inégale répartition dans l'espace des technologies et des capacités de travail. Les économistes du XX^e siècle, notamment Elie Hecksher, Bertil Ohlin et Wassily Leontieff, fournirent une explication plus complète en soulignant que les différences de prix des produits finis tendaient à refléter les écarts de tarifs entre les ressources productives, principalement dus à la disponibilité relative de ces dernières. Les pays se spécialisent donc dans la production et l'exportation de marchandises nécessitant une quantité importante de

ressources abondantes dans leur pays, alors qu'ils importent des biens qui réclament de grandes quantités de ressources rares sur le territoire national.

4 LES ARGUMENTS EN FAVEUR DU PROTECTIONNISME

En dépit des conclusions de la théorie classique, peu de pays ont véritablement adopté une politique de libre-échange. La Grande-Bretagne fit figure d'exception puisqu'elle ne préleva aucune taxe à l'importation des années 1840 jusqu'à 1930 environ. La prédominance historique des politiques protectionnistes reflète en partie la puissance des intérêts industriels au niveau national, qui s'oppose nécessairement à la concurrence étrangère, mais également à la force de certains arguments théoriques en faveur du protectionnisme, qui peuvent être répartis en trois groupes en fonction de leur influence sur : la composition de la production, le niveau de l'emploi et la distribution du revenu. Selon les circonstances, ces trois catégories d'arguments ont à la fois une certaine valeur et des limites sur le plan théorique.

L'un des principes les plus anciens du protectionnisme est l'argument des « industries dans l'enfance » selon lequel la réduction ou la suppression de la concurrence étrangère au moyen de barrières douanières permet à l'industrie nationale de se développer rapidement. Une fois complet, ce développement devrait entraîner une levée du protectionnisme puisque les entreprises nationales devraient théoriquement être en mesure de concurrencer les industries étrangères. Dans la réalité pourtant, le protectionnisme ne peut souvent être éliminé, car l'industrie nationale n'atteint jamais un niveau de compétitivité suffisant. L'argument de l'industrie naissante trouve ses limites dans son incapacité à identifier les entreprises en mesure de parvenir à une véritable maturité.

L'argument de la défense nationale entend éviter la dépendance à l'égard de l'étranger en ce qui concerne les produits essentiels ou finis qui pourraient être refusés en temps de guerre. Cet argument reste limité, car il est difficile de répertorier les industries indispensables à la défense nationale.

Un troisième argument en faveur du protectionnisme consiste dans la possibilité d'utiliser cette politique pour lutter contre le dumping, qui se caractérise par la fixation volontaire de prix à l'importation inférieurs aux tarifs pratiqués dans le pays exportateur. Si le protectionnisme peut être justifié dans cette situation, les fournisseurs étrangers doivent alors clairement manifester leur intention d'établir un monopole permanent en écartant les fournisseurs nationaux du marché.

En période de chômage, le protectionnisme est souvent perçu comme un moyen d'accroître l'emploi. La réduction des importations stimule la demande de produits de remplacement nationaux et entraîne une augmentation de la production à l'intérieur des frontières. L'amélioration de l'emploi national se réalise alors au détriment de l'emploi dans les autres pays. Cette pratique est dangereuse pour l'économie car elle incite les autres pays également victimes du chômage à prendre des mesures de rétorsion.

On peut avoir recours au protectionnisme pour redistribuer le revenu à l'intérieur d'un ou plusieurs pays. Par exemple, si l'un d'eux estime que la demande d'exportations en provenance de son territoire est relativement forte, il peut faire des bénéfices au détriment de ses partenaires en imposant des contingents ou d'autres types de barrières douanières. Les pays étrangers auront alors plus de difficultés à gagner le revenu nécessaire pour payer ces exportations et seront contraints de baisser leurs prix, ce qui aura pour conséquence d'améliorer les conditions d'échange en faveur du pays protectionniste. Tout comme l'argument de l'emploi, cette méthode encourage les représailles en provenance de l'étranger.

5 LES DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Bien qu'officiellement la plupart des pays favorisent le libre-échange et rejettent le protectionnisme, il est parfois difficile d'atteindre cet objectif, même parmi les pays les plus industrialisés. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les principales puissances commerciales ont fait un effort global et concerté en faveur de la libéralisation des échanges et de l'élimination des barrières protectionnistes. Lorsque l'économie est en plein essor et que les emplois paraissent assurés, le libre-échange est plébiscité. Cependant, en période de récession, de nombreux pays adoptent une attitude protectionniste, cédant aux intérêts nationaux et à l'influence des syndicats et autres groupes de pression largement atteints par les effets de la récession prolongée.

L'intégration économique au niveau mondial a progressé à un tel point que les politiques économiques nationales ont maintenant d'importantes incidences sur le commerce international dans son ensemble. Cette situation a engendré le développement de nouveaux arguments en faveur du protectionnisme, fondés sur l'injustice de certaines politiques économiques à l'étranger. Les règles qui régissent les échanges sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ne traitent pas des politiques nationales mais, théoriquement, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a le pouvoir de trancher des litiges entre partenaires commerciaux.

